

FICHE FILIÈRE

Filière laitière

I. Historique de la filière à La Réunion

La filière laitière s'est structurée autour de la SICALAIT depuis 1962.

À la fin des années 70, le Plan d'Aménagement des Hauts entérine la volonté politique de créer une activité économique dans les hauts de l'île. La priorité est donnée à l'élevage bovin, viande et lait. Ne connaissant pas de problèmes de débouchés, elle a connu une forte croissance jusqu'au début des années 2000.

Aujourd'hui les élevages doivent se moderniser, améliorer leur maîtrise technique et la conduite du troupeau, afin d'augmenter leur rentabilité : c'est l'enjeu du programme DEVELOPP'LAIT mis en œuvre depuis 2016 par la SICALAIT.

Un plan global de maîtrise sanitaire bovin est également en place afin d'améliorer le niveau sanitaire des élevages. Les trois actions qui constituent ce plan ont été construites en partenariat avec les filières lait et viande, le GDS et l'État afin de répondre au mieux aux problématiques sanitaires rencontrées :

- Lutte contre les insectes vecteurs.
- Plan d'assainissement des maladies impactantes du cheptel bovin (IBR, BVD, Paratuberculose) et autres maladies (Leucose).
- Suivi des mortalités en élevage ruminant.

D'autres enjeux importants pour la filière laitière sont identifiés :

- la modernisation des exploitations et l'installation des jeunes.

- le respect des normes environnementales.

- l'amélioration de l'autonomie fourragère des élevages.

II. Les acteurs de la filière et sa gouvernance

Les éleveurs

59 élevages ont livré du lait en 2020. L'ensemble des éleveurs laitiers sont adhérents à la SICALAIT, il n'y a pas de producteurs indépendants.

Principalement implantés sur les communes du Tampon (Plaine des Cafres), La Plaine des Palmistes, et Saint-Joseph, les élevages laitiers tendent à se moderniser et à réduire leur nombre en augmentant la taille de leur cheptel. Le cheptel laitier est composé d'animaux de race Prim Holstein.

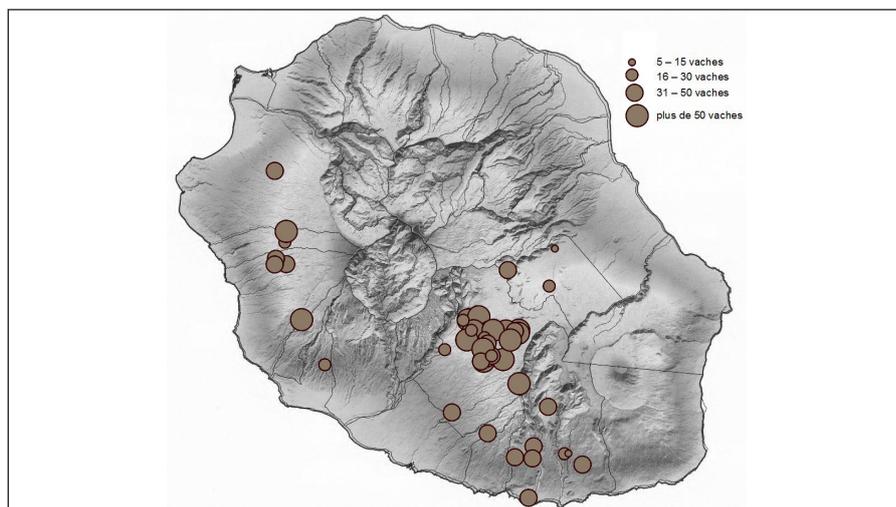
La SICALAIT

Unique structure de collecte de lait sur l'île, elle emploie 70 salariés, et réalise 31 M€ de chiffre d'affaires.

La SICALAIT a pour objectif le développement de la production laitière et l'approvisionnement des agriculteurs en aliments et intrants divers, ainsi que l'accompagnement des éleveurs (contrôle et dépannage des machines à traire, conseils techniques, conduite d'élevage, projets de développement, études et financements, assistance aux évolutions réglementaires).

La SICALAIT assure également une production de génisses. Les veaux femelles sont collectés chez les éleveurs, ils sont regroupés dans une « nurserie » (environ 700 femelles) à la Plaine des Cafres pour y être élevés et y recevoir tous les gestes sanitaires nécessaires à la production d'animaux indemnes de maladies. Les génisses gestantes sont ensuite revendues aux éleveurs.

Figure 1 : Carte des élevages laitiers à La Réunion



Source : DAAF



FILIERE LAITIÈRE

Les outils industriels de transformation

Deux usines de transformation permettent de valoriser la totalité de la production locale de lait. Elles complètent leurs besoins par l'importation de poudre de lait et de matières grasses.

La CILAM (compagnie laitière des Mascareignes), située à Saint-Pierre, transforme 85 % de la production locale (environ 15,5 millions de litres de lait) et commercialise 12 500 tonnes de produits frais sous les marques Yoplait, Candia, et Piton des Neiges, ainsi que 24 millions de litres de lait UHT, 11 millions de litres de jus de fruits, 340 tonnes de fromages (Fromagerie de Bourbon), et 840 000 litres de crèmes glacées.

La SORELAIT (société réunionnaise laitière), située au Port, transforme 15 % de la production locale (environ 2,7 millions de litres de lait) et commercialise 6 500 tonnes de produits frais des produits frais sous la marque Danone.

L'interprofession ARIBEV (Association Réunionnaise Interprofessionnelle du Bétail, de la Viande, et du Lait)

L'ARIBEV permet à la filière lait de La Réunion de définir sa stratégie interprofessionnelle et de la mettre en œuvre de façon consensuelle entre les producteurs laitiers, les provendiers, les transformateurs, les importateurs, et les distributeurs.

L'interprofession collecte les cotisations de ses membres, et en assure la gestion au sein du comité de gestion FODELAIT. Ces fonds permettent de financer des actions pour tirer vers le haut la filière et soutenir le revenu des producteurs. Elle assure également la gestion des fonds issus du POSEI.

Le Réseau d'Innovation et de

Transfert Agricole (RITA) : une spécificité des départements d'Outre-mer

Le RITA animal regroupe tous les acteurs de la filière, et repose sur plusieurs axes :

- Forcer le lien entre pratiques agricoles et science au service d'un projet commun innovant et volontaire, co-concerté, tenant compte de la logique des marchés et du temps économique.
- Promouvoir le transfert des résultats de l'innovation via les réseaux de référence d'exploitations agricoles et via la formation initiale, continue et professionnelle.
- S'assurer de l'acceptabilité des résultats et de leur traduction dans les itinéraires technico-économiques.
- Renforcer les démarches de coopé-

ration au sein des filières et entre les filières.

Le RITA animal est animé par la FRCA.

Les autres acteurs

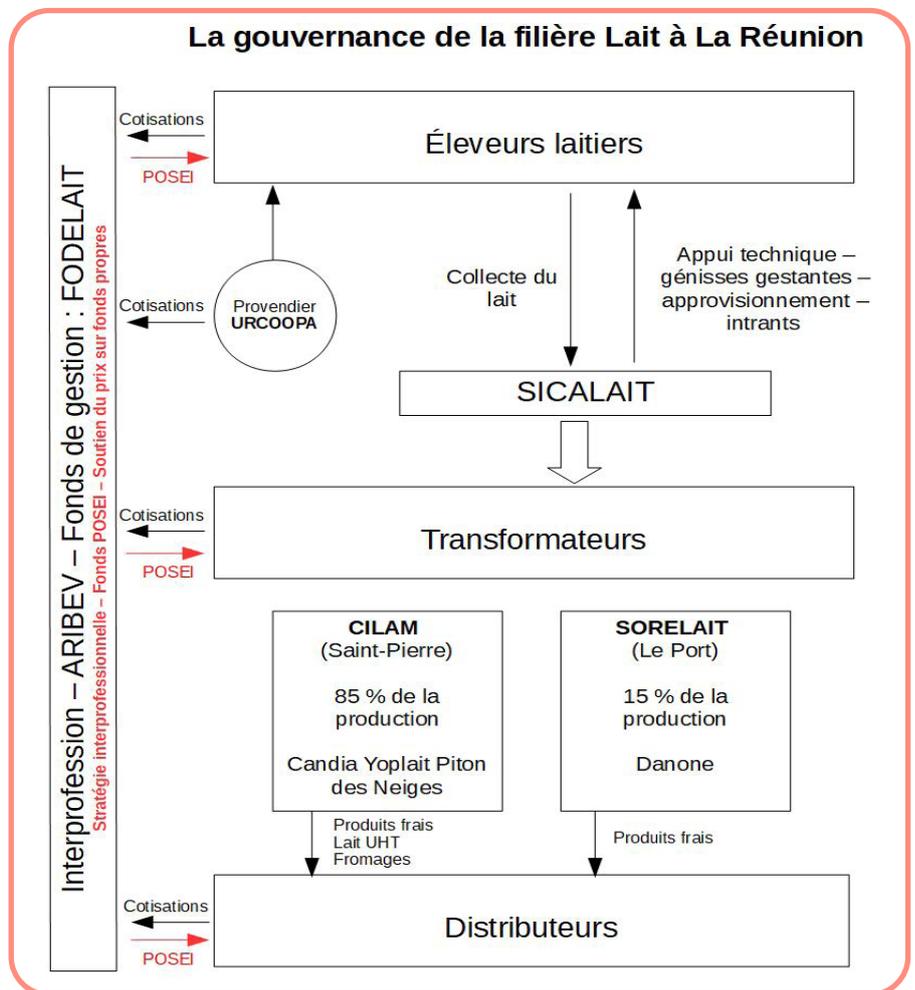
Chambre d'agriculture : contrôle laitier, identification des animaux, accompagnement technique.

FRCA : Fédération Régionale des Coopératives Agricoles.

Groupement de Défense Sanitaire : accompagnement sanitaire des élevages

Association Réunionnaise de Pastoralisme : accompagnement des éleveurs dans la gestion des prairies et des fourrages.

URCOOPA : rations, alimentation animale.



FILIERE LAITIÈRE

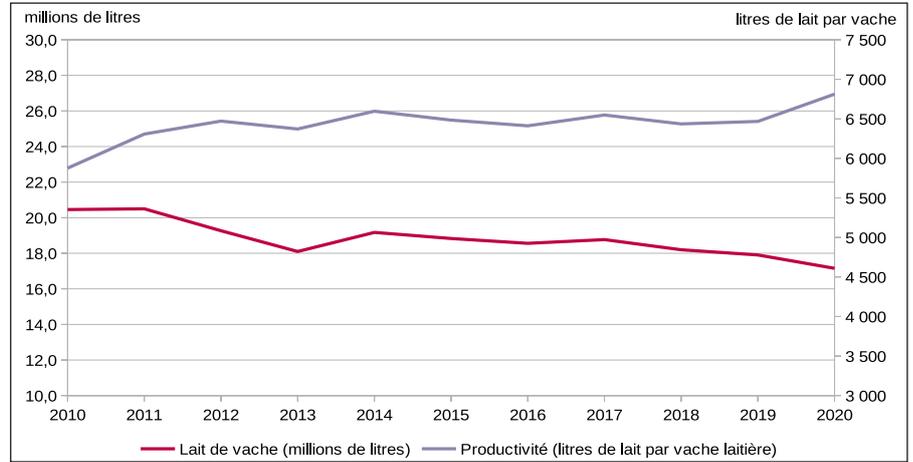
III. Les chiffres de la production

En 2020, 59 éleveurs ont livré 17,2 millions de litres de lait (figure 2). Le troupeau d'élevage médian était constitué de 47,1 vaches laitières, produisant chacune en moyenne 6 110 litres de lait. La production d'élevage médian est de 243 000 litres de lait.

Après une baisse de la production jusqu'au début des années 2000, le volume annuel produit à l'échelle de l'île s'était stabilisé depuis 2012 autour de 18,8 millions de litres. Depuis 2018, celui-ci est de nouveau en baisse et atteint 17,2 millions de litres en 2020.

Le nombre d'élevages est en baisse constante depuis 10 ans, avec environ un tiers d'élevages en moins aujourd'hui mais avec des effectifs en hausse (figure 3).

Figure 2 : Évolution de la production annuelle de lait et de la productivité par vache



Source : DAAF

En 2020, la valeur de la production laitière représentait 12,8 millions d'euros en tenant compte des soutiens publics du POSEI à la filière, soit 9 % de la valeur générée par les filières animales, et 2,9 % de la valeur totale de la production agricole de La Réunion.

une marge de progression très importante pour la filière.

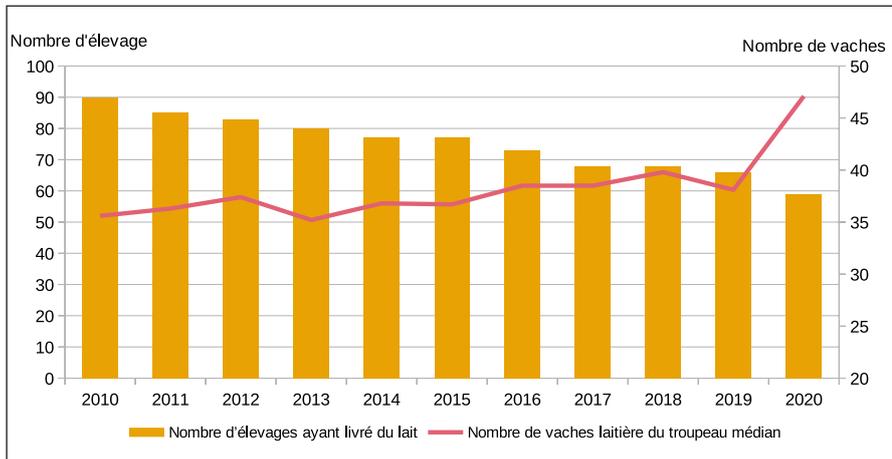
Prix du lait

En 2020, en tenant compte des divers soutiens (POSEI, Fodelait, SICALAIT), le lait a été payé 608 €/1000 litres au producteur. La totalité du lait est achetée par les transformateurs de l'île : CILAM et SORELAIT.

Les importations de produits laitiers à La Réunion en 2020



Figure 3 : Évolution du nombre d'élevage ayant livré du lait, et du nombre de vaches laitières du troupeau médian



Source : DAAF

IV. Le marché du lait

Les trois quarts des élevages ont un cheptel inférieur à 50 vaches laitières. Il s'agit donc en majorité d'élevages de taille modeste. Le quart restant des éleveurs possède 46 % du troupeau laitier de La Réunion.

Taux de couverture

La production locale de lait couvre à peine 13 % des besoins du marché local si l'on prend en compte l'ensemble des produits laitiers (lait, poudre, crème, beurre, yaourts, fromages), ce qui laisse

FILIERE LACTIERE

V. Les perspectives

Lors de sa visite officielle à La Réunion, le 25 octobre 2019, le Président de la République a demandé aux départements d'outre-mer de tendre vers une plus grande autonomie alimentaire à

l'horizon 2030, avec un modèle agricole répondant aux attentes des citoyens et des consommateurs, en faisant évoluer les produits en qualité et en créant plus de valeur ajoutée.

Dans le cadre des travaux conduits par

le comité de transformation de l'agriculture réunionnaise mis en place à cette occasion, la filière laitière s'est fixé l'objectif d'installer 15 éleveurs d'ici 2030, et d'atteindre une production annuelle de 20,5 millions de litres de lait.

L'essentiel sur la filière laitière

La filière organisée :

59 éleveurs

100 % de la production

cheptel médian : **47** vaches laitières



17,2 millions de litres de lait
produits en 2020

La production locale répond à **13 %**

des besoins du marché global
des produits laitiers

En 2020, la valeur de la production de lait
représente **9 %** de celle générée par
l'ensemble des filières animales

2 industriels transformateurs :

CILAM et SORELAIT